



Débat d'orientations budgétaires 2024





Dispositions législatives

Article L.2312-1 du CGCT

- ❖ Obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants
- ❖ Deux mois avant le vote du budget

Objectif principal : définir dans un document de référence les perspectives financières et politiques pour l'année 2024 et au-delà.





Plan du rapport d'orientation budgétaire

Pour le budget 2024, le rapport sur les orientations budgétaires se décompose en quatre parties :

- 1- Le contexte national 2024
- 2- L'analyse rétrospective 2020-2023
- 3- Hypothèses prospectives 2024-2026
- 4- Les orientations budgétaires 2024 des budgets annexes
- 5- Les orientations budgétaires 2024 du budget principal





1- Contexte National 2024





Les perspectives économiques

◆ Prévisions gouvernementales Projet de Loi de Finances (PLF) 2024 :

- Déficit public estimé à 4,4% du produit intérieur brut en 2024, après 4,9% en 2023
- Le déficit budgétaire de l'Etat atteindrait 146,9 milliards d'euros.
- Une hypothèse d'inflation de +2,6 % et une croissance du PIB de +1,4 %.





Mesures nationales relatives aux collectivités locales en loi de finances pour 2024 :

Dotations :

- La Dotation Globale de fonctionnement DGF augmente de 320 millions d'euros par rapport à 2023 pour atteindre 27,24 milliards d'euros.
- La hausse bénéficie pour l'essentiel aux communes : 140 millions d'euros sont affectés à la dotation de solidarité urbaine (DSU) et 150 millions d'euros à la dotation de solidarité rurale (DSR).

Subventions :

- Le fonds vert est renforcé : il s'élève à 2,5 milliards d'euros, dont 1,1 milliard d'euros de versements envisagés pour 2024. une partie sera fléchée vers les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).
- La DETR et la DSIL sont maintenues à 10 749 786 € pour 2024.





Mesures nationales relatives aux collectivités locales en loi de finances pour 2024

Mesures Anti-inflation :

- **Filet de sécurité** : Il est prolongé en 2024 et renforcé, c'est-à-dire qu'on peut prendre jusqu'à 75 % des coûts en fonction d'un prix du mégawatt/heure. Pour 2023, c'est presque de 24.000 collectivités qui en ont bénéficié pour 1 milliard d'euros. **50% (hausse élec et gaz – 50% hausse recettes réelles de fonct.)**
- **Amortisseur électricité** : sans condition, prise en charge de **75% de la facture qui dépasse 250 €/MWh (contre 50% en 2023).**

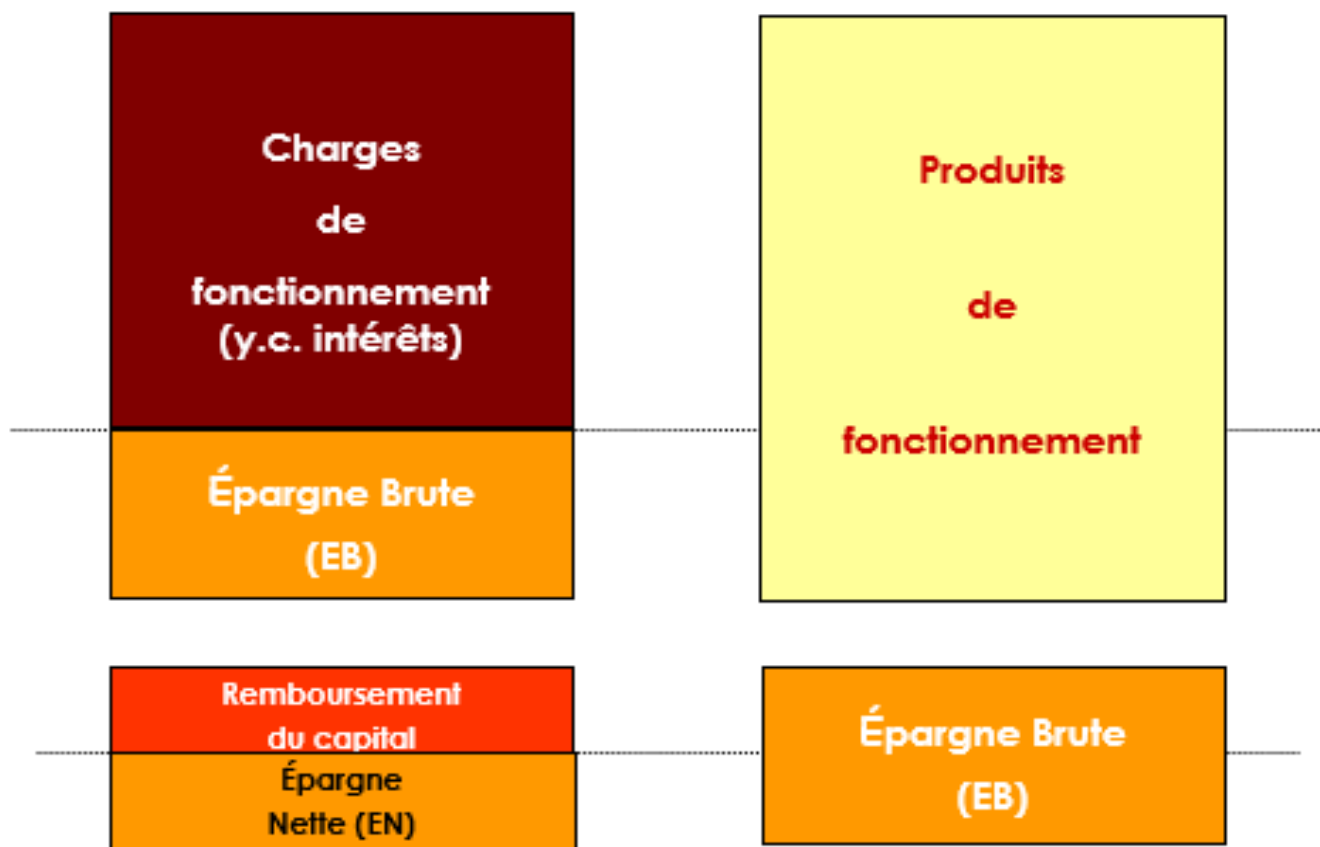
Fiscalité :

- Règles de revalorisation forfaitaire des bases d'imposition : hausse à ce titre de +3,9% en 2024. (pour rappel en 2023 +7,1%)





Fondement du diagnostic financier local : constitution des épargnes brute et nette





2- Analyse rétrospective 2020 - 2023

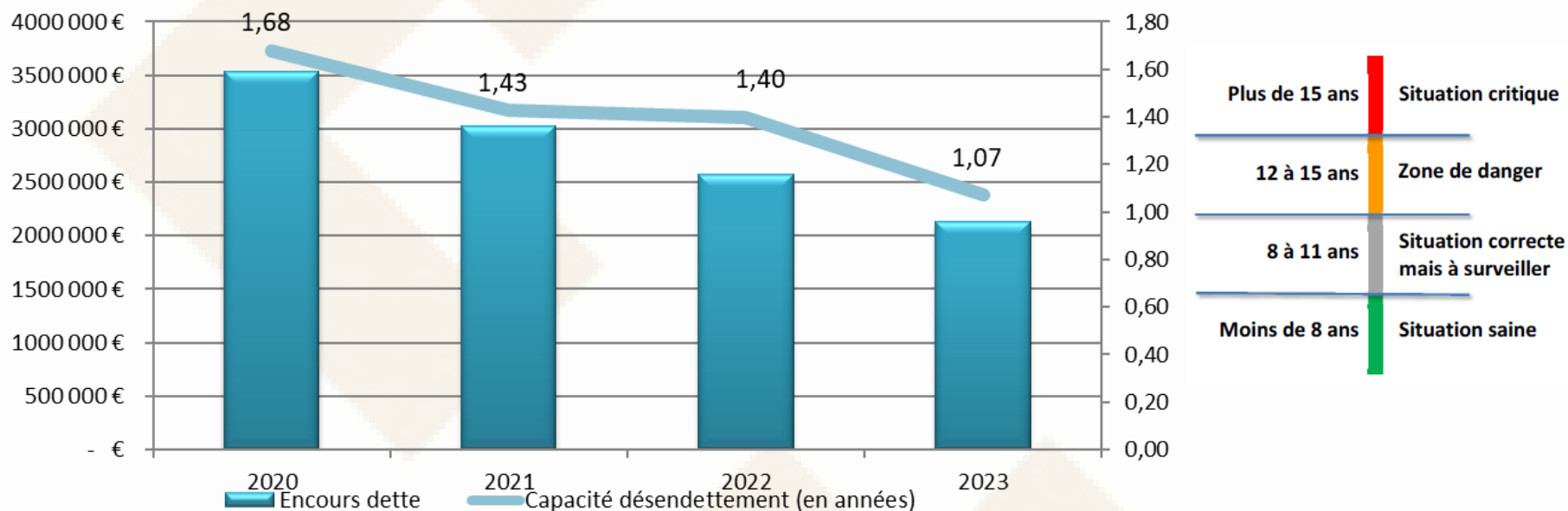




La capacité de désendettement

	2020	2021	2022	2023
Encours dette	3 533 688 €	3 029 950 €	2 570 584 €	2 127 257 €
Capacité désendettement (en années)	1,68	1,43	1,40	1,07
Epargne Brute	2 103 763 €	2 125 098 €	1 837 237 €	1 988 759 €

Situation d'endettement 2020-2023





La capacité de désendettement

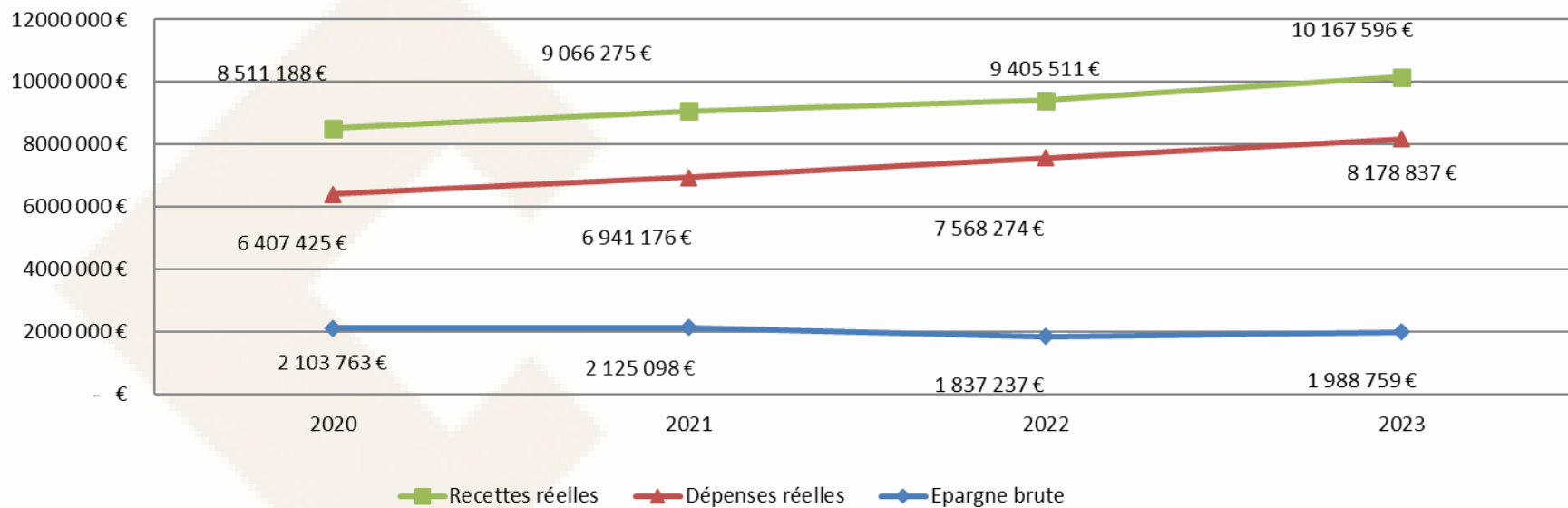
- ❑ Le capital restant dû au 01/01/2024 est **d'environ 1,7 millions d'€uro**. A la fin de l'année 2022, La moyenne d'endettement de la strate est de 846€/habitant- Pour Châteaugiron, l'estimation au 01/01/2024 est de 153€ par habitant.
- ❑ **La Dette est sécurisée** avec 69% de taux fixes et 31% de taux variables
- ❑ **la Dette multi-prêteurs qui comporte** 10 emprunts différents, avec 43% de l'encours, au sein du Crédit Mutuel de Bretagne
- ❑ La durée de vie résiduelle moyenne des emprunts est de 10 ans avec une extinction de la dette en 2047.
- ❑ A la clôture des comptes 2023, **la capacité de désendettement** est estimée à 1,07 années.
- ❑ taux moyen de l'encours 2,47% au 1^{er} janvier 2024
- ❑ La capacité de désendettement est maitrisée entre 1,68 et 1,07 depuis 2020.





La capacité d'autofinancement

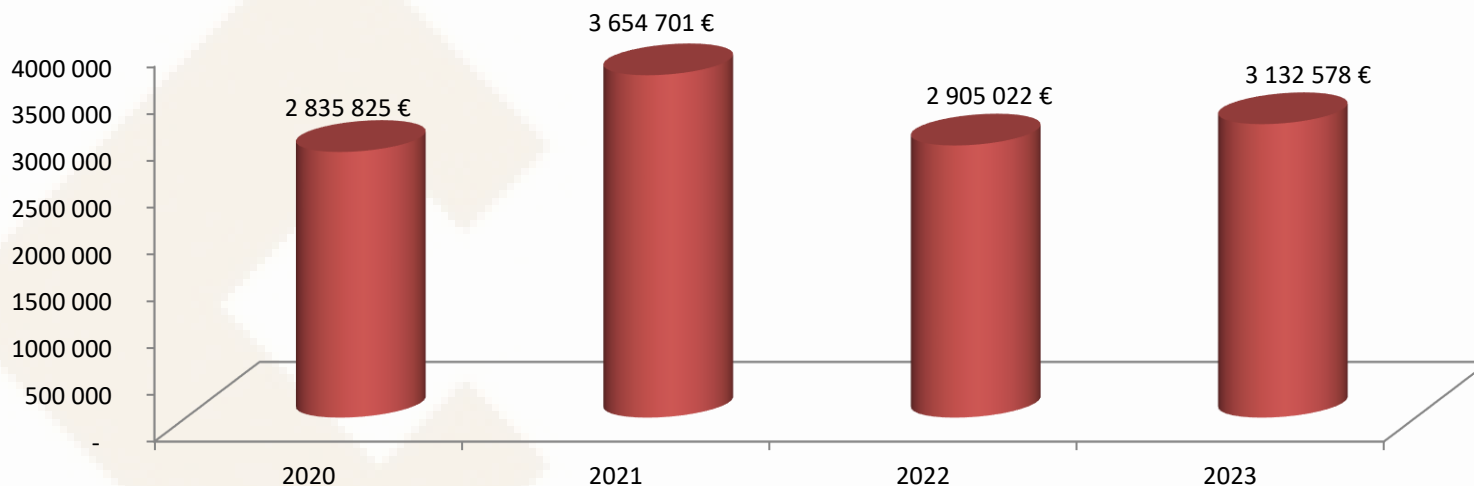
Evolution de la capacité d'autofinancement





La capacité d'investissement

Evolution des dépenses d'équipement



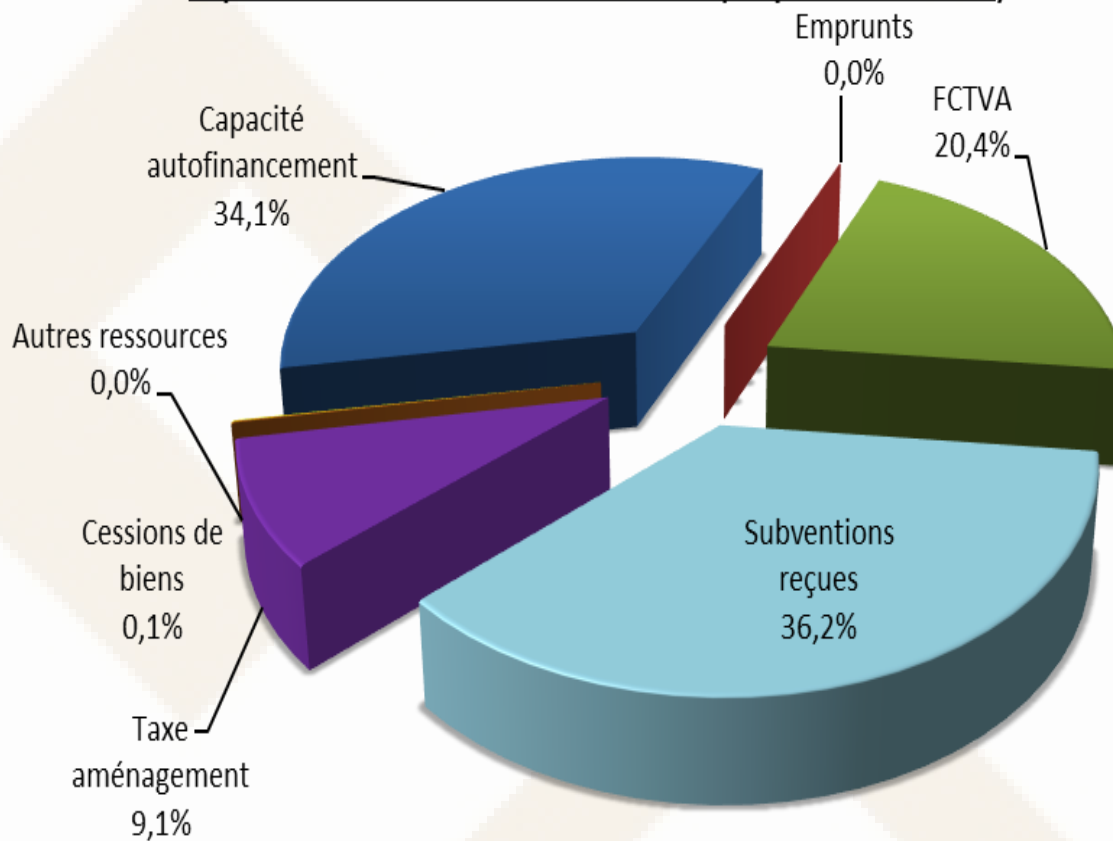
- ❑ En moyenne, entre 2020 et 2023, les dépenses d'investissement s'élèvent en moyenne à 3 millions d'€uro par an,
- ❑ les dépenses d'investissement sont majoritairement financées par la capacité d'autofinancement,
- ❑ La ville n'a pas eu recours à l'emprunt sur les années considérées pour financer ses investissements.





Recette d'investissement

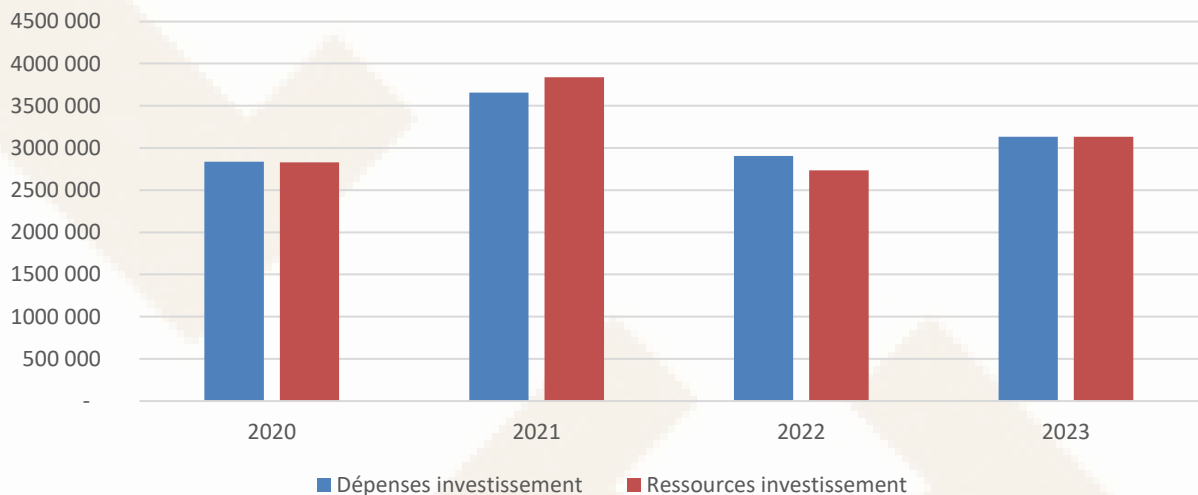
Répartition des sources de financement (moyenne 2020-2023)





Financement de l'investissement

	2020	2021	2022	2023
Dépenses investissement	2 835 825	3 654 701	2 905 022	3 132 578
Dépenses d'équipement	2 835 825	3 654 701	2 905 022	3 132 578
Ressources investissement	2 828 139	3 838 286	2 733 038	3 133 664
CAF nette	1 600 026	1 665 733	1 393 695	1 548 364
Emprunts bancaires	-	-	-	-
Autres emprunts	-	400	1 212	-
FCTVA	317 487	568 123	506 524	562 150
Subventions reçues	646 998	1 415 848	711 564	711 307
TLE/TA	261 986	178 340	118 743	311 635
Aliénations de biens	901	6 400	1 300	-
Autres ressources	740	3 443	-	208





Investissement : quelques-uns des grands projets réalisés et en cours de réalisation

	2020	2021	2022	2023	Total dépenses
AMENAGEMENT VOIRIE					- €
Aménagement du centre ville	653 225 €	1 951 544 €	625 387 €	46 425 €	3 276 582 €
Aménagement d'un parking en centre ville	- €	282 588 €	23 368 €	5 400 €	311 356 €
Aménagement ZAC du Grand Launay				2 148 €	- €
CONSTRUCTION/REFECTION BATIMENT					
Réfection des lucarnes et toiture du château	28 900 €	115 164 €	16 649 €		160 713 €
Extension de la salle de la Gironde	- €	183 314 €	719 169 €	1 457 910 €	2 360 393 €
Extension ex Paul Féval		4 838 €	149 842 €	253 304 €	407 984 €
Extension réfectoire Ecole Le Centaure	- €	- €	14 956 €	50 881 €	65 837 €
Construction d'une cuisine centrale et d'un self à l'école LPG	- €	- €	89 891 €	124 548 €	214 440 €
Construction d'un nouveau centre technique	- €	- €	88 575 €		88 575 €
Réfection de la couverture -Eglise Ossé	- €	21 255 €	15 157 €	53 009 €	89 420 €
Programme d'installation de la vidéoprotection	- €	- €	379 €	110 740 €	111 120 €





Charges de fonctionnement

	2020	2021	2022	2023
charges de personnel	3 671 118	4 037 649	4 393 787	4 712 120
achats et charges externes	1 836 507	2 000 989	2 262 778	2 423 821
subventions et participations	614 427	626 870	654 744	770 217
autres charges	210 177	213 073	202 656	214 383
charges financières	75 293	62 453	55 047	57 608
Total charges de fonctionnement	6 409 542	6 943 055	7 571 034	8 180 171
évolution	moyenne	2021	2022	2023
charges de personnel	8,7%	10,0%	8,8%	7,2%
achats et charges externes	9,7%	9,0%	13,1%	7,1%
subventions et participations	8,0%	2,0%	4,4%	17,6%
autres charges	0,8%	1,4%	-4,9%	5,8%
charges financières	-8,1%	-17,1%	-11,9%	4,7%
	3,8%	8,3%	9,0%	8,0%

- ❑ la progression des charges de personnel est la plus dynamique : +8,7 % en moyenne. L'augmentation de + de 1 millions d'euros depuis 2020 s'explique par l'augmentation de la valeur du point d'indice, l'augmentation du smic (15%), la revalorisation du régime indemnitaire et l'augmentation des effectifs (+ 21 agents permanents, titulaires et contractuels : suite au COVID, il a été identifié que des services sont sous tension comme le service animation, entretien, l'accueil, de plus, les arrêts maladie sont plus longs ce qui double les salaires pour les remplacements)

- ❑ Le réalisé des **charges courantes** progressent au rythme moyen de **+3,8% par an**.
- ❑ Une évolution moins importante entre 2022 et 2023 soit 7,1% contre 13,1% concernant les achats et charges externes, cette diminution est due à un effort de la collectivité afin de faire face à l'inflation des charges d'énergie.
- ❑ Pour 2023, une forte augmentation est constatée sur les subventions et participations : des dépenses supplémentaires ont été réalisées comme les dépenses de la migration de la boîte mail vers Microsoft (22 122€) berger Levraut, passage en mode SAAS (43 360€), subvention aux assos (+4 000 €), subvention aux écoles privés (+34 000 €)





Charges à caractère général

Charges à caractère général	2020	2021	2022	2023
Energie : élec + gaz	241 435	254 417	298 855	525 912
Alimentation	114 173	132 694	157 806	176 779
Entretien et réparations	374 121	409 100	353 829	382 149
Terrains	66 554	55 109	65 616	110 219
Bâtiments	68 324	89 267	56 929	53 600
Voies/réseaux	81 276	120 158	93 842	109 271
Matériel roulant	35 847	39 650	41 512	27 207
autres biens mobiliers	38 567	35 869	32 842	28 988
Maintenance	83 553	69 047	63 088	52 864
Fournitures petit équipement	72 875	162 463	224 946	228 874
Total charges de fonctionnement	802 604	958 674	1 035 436	1 313 714
Evolution	moyenne	2021	2022	2023
Energie : élec + gaz	32,94%	5,38%	17,47%	75,98%
Alimentation	15,72%	16,22%	18,92%	12,02%
Entretien et réparations	1,28%	9,35%	-13,51%	8,00%
Terrains	23,28%	-17,20%	19,07%	67,98%
Bâtiments	-3,81%	30,65%	-36,23%	-5,85%
Voies/réseaux	14,13%	47,84%	-21,90%	16,44%
Matériel roulant	-6,38%	10,61%	4,70%	-34,46%
autres biens mobiliers	-9,06%	-7,00%	-8,44%	-11,73%
Maintenance	-14,07%	-17,36%	-8,63%	-16,21%
Fournitures petit équipement	54,38%	122,93%	38,46%	1,75%
Evolution charges à caractère général	10,84%	19,45%	8,01%	26,88%

- ❑ Comme c'était prévu, les charges d'énergie ont fortement progressé en 2023, on peut constater une augmentation de 50% depuis 2020
- ❑ Depuis le COVID, les dépenses d'alimentation progressent énormément en moyenne 15% par an,
- ❑ La hausse des dépenses en fournitures de petits équipements compense les baisses en matière de dépenses d'entretien et réparation, en effet beaucoup de réparation sont faites par les agents de la ville.





Produits de fonctionnement

	2020	2021	2022	2023
fiscalité directe	3 923 855	4 064 621	4 297 773	4 654 920
fiscalité reversée	642 600	770 221	770 187	1 168 028
Dotations ETAT	1 673 064	1 693 780	1 747 124	1 752 404
Autres impôts et participations	1 288 867	1 400 096	1 352 467	1 321 444
Produits des services	690 883	830 932	928 375	953 116
Autres produits de gestion	196 954	163 114	222 403	296 497
Produits exceptionnels	94 953	143 499	86 769	21 174
Total produits de fonctionnement	8 511 175	9 066 263	9 405 099	10 167 582
évolution	moyenne	2021	2022	2023
fiscalité directe	5,9%	3,6%	5,7%	8,3%
fiscalité reversée	23,8%	19,9%	0,0%	51,7%
Dotations ETAT	1,6%	1,2%	3,1%	0,3%
Autres impôts et participations	1,0%	8,6%	-3,4%	-2,3%
Produits des services	11,6%	20,3%	11,7%	2,7%
Autres produits de gestion	17,5%	-17,2%	36,3%	33,3%
Produits exceptionnels	-21,3%	51,1%	-39,5%	-75,6%
Total produits de fonctionnement	5,7%	6,5%	3,7%	8,1%

- ❑ Les produits de fonctionnement progressent en moyenne de 5,7% par an.
- ❑ En 2023, le PCC a versé l'intégralité de la DSC en fonctionnement pour aider les communes à faire face à l'inflation notamment en énergie.

- ❑ Le suivi du produit fiscal large permet d'observer un périmètre de recettes qui n'est pas perturbé par la disparition de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales (produit fiscal + compensations fiscales des exonérations décidées par l'Etat). Seule la part TH sur les résidences secondaires de la TH reste taxée.
- ❑ L'Etat verse en remplacement de cette TH supprimée et des compensations associées, le FB auparavant départemental ainsi qu'un complément de ressources sous forme de FB qui n'est pas payé par les contribuables de la commune.
- ❑ **La Ville a maintenu ses taux stables sur la période.**





Dotation Globale de Fonctionnement DGF

POPULATION DGF				
	2020	2021	2022	2023
Population totale	10 219	10 384	10 546	10 808
Résidences secondaires	49	42	44	44
Majoration places de caravane	16	16	16	16
Population DGF	10 284	10 442	10 606	10 868
Dotation forfaitaire DF	938 913 €	945 527 €	961 489 €	987 155 €
Dotation solidarité rurale DSR	575 475 €	575 475 €	575 475 €	575 475 €
Dotation Nationale de péréquation DNP	158 676 €	172 778 €	175 255 €	189 774 €
Total	1 673 064 €	1 693 780 €	1 712 219 €	1 752 404 €
Evolution DF	1,69%	0,70%	1,69%	2,67%
Evolution DNP	6,20%	8,89%	1,43%	8,28%
Evolution total	1,56%	1,24%	1,09%	2,35%

La **DGF de Châteaugiron** est formée de sa Dotation Forfaitaire (DF), de sa Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et sa Dotation Nationale de Péréquation (DNP), son **évolution globale Atteint +1,56% par an en réel**





Synthèse financière rétrospective 2020-2023

- ❑ **Les marges d'épargne de Châteaugiron sont globalement stables** de 2020 à 2023.
- ❑ L'encours de la dette est en diminution régulière ainsi **capacité de désendettement est en amélioration constante**, toujours très bonne elle est désormais même excellente.
- ❑ Ces résultats ont été obtenus avec une **pression fiscale stable** votée par la mairie.
- ❑ La création de la commune nouvelle a permis de pérenniser pendant quelques années les recettes de **dotations de solidarité rurale** du territoire (575 K€ par an), cette dotation est maintenue pour 2024.
- ❑ **L'investissement se situe à 3 M€ d'euros** en moyenne par an.
- ❑ Les investissements sont à un niveau égal à la moyenne des communes de taille comparable du grand ouest, la commune est relativement moins endettée que les autres.





3- Hypothèses prospectives 2024 - 2026





Charges de fonctionnement hors intérêt

Charges à caractère général	2023	2024	2025	2026
Energie : élec + gaz	525 912	545 371	565 549	586 475
Alimentation	176 779	182 082	187 545	193 171
Entretien et réparations	382 149	393 613	405 422	417 585
Terrains	110 219	113 526	116 931	120 439
Bâtiments	53 600	55 208	56 864	58 570
Voies/réseaux	109 271	112 549	115 926	119 403
Matériel roulant	27 207	28 023	28 864	29 730
autres biens mobiliers	28 988	29 858	30 753	31 676
Maintenance	52 864	54 450	56 083	57 766
Fournitures petit équipement	228 874	235 740	242 812	250 097
Total charges à caractère générale	1 313 714	1 356 807	1 401 329	1 447 327
charges de personnel	4 712 120	4 853 483	4 999 088	5 149 060
autres charges	214 383	220 814	227 438	234 262
total charges de fonctionnement	6 240 216	6 431 104	6 627 855	6 830 649

Le tableau ci-contre correspond à une progression annuelle moyenne **charges courantes de +3% par an**. Il n'y a pas de fonctionnement induit pris en compte au titre du programme pluriannuel des investissements proposé.

- Charges à caractère général +3,7 % par an en moyenne. Hausse tenant compte de l'énergie, le bouclier tarifaire de l'Etat prendrait fin en février 2024,
- Charges du personnel : Salaire complet sur une année entière en 2024 des agents recrutés en 2023.
- ✓ revalorisation point d'indice en janvier 2024 pour tous les agents
- ✓ Augmentation du SMIC des apprentis
- ✓ Avancements, ancienneté, grades, régime indemnitaire
- ✓ La prime pouvoir d'achat (76 000 €)
- ✓ La prévoyance santé
- ✓ Les tickets restaurants
- ✓ Le forfait mobilité durable (5 000 €)





Produits de fonctionnement divers

	2023	2024	2025	2026
fiscalité directe	4 654 920	4 836 462	5 025 084	5 221 062
fiscalité reversée	1 168 028	1 168 028	770 187	770 187
Dotations ETAT	1 752 404	1 752 404,00	1 752 404,00	1 752 404,00
Autres impôts et participations	1 321 444	1 321 444	1 321 444	1 321 444
Produits des services	953 116	981 709	1 011 160	1 041 495
Autres produits de gestion	296 497	305 391	314 553	323 990
Produits exceptionnels	21 174	195 000	-	-
Total produits de fonctionnement	10 167 582	10 560 438,32	10 194 832,35	10 430 582,02

Au global **les produits divers progressent peu, de seulement +0,5 % par an.**

- Taxes foncières : revalorisation forfaitaire des valeurs locatives +3,9% (chiffre Insee ; rappel : +7,1% en 2023)
- Les produits de services évoluent de +2,66% en 2023 et les produits de gestion courante de +17,49% en moyenne de 2020 à 2023 suite aux indices de révisions des loyers, cependant un plafond mis en place par l'Etat bloque l'augmentation à 3,5%.
- L'attribution de compensation versée par la communauté est figée à 412 K€, il en va de même du fonds de garantie FNGIR.
- Comme en 2023, la DSC de 2024 sera versée intégralement sur le fonctionnement. Pour rappel, le pacte financier intercommunal prévoit normalement un versement de la DSC : 70% en fonctionnement et 30% en investissement.
- Les taxes sur les pylônes et les taxes d'électricité évoluent comme l'inflation soit +4,90% entre 2022 et 2023.
- Les participations diverses, dont les participations de la CAF évoluent de façon prudente comme l'inflation.
- Les atténuations de charges de personnel ont eu une hausse de 30 000 € en 2023 par rapport à 2022.

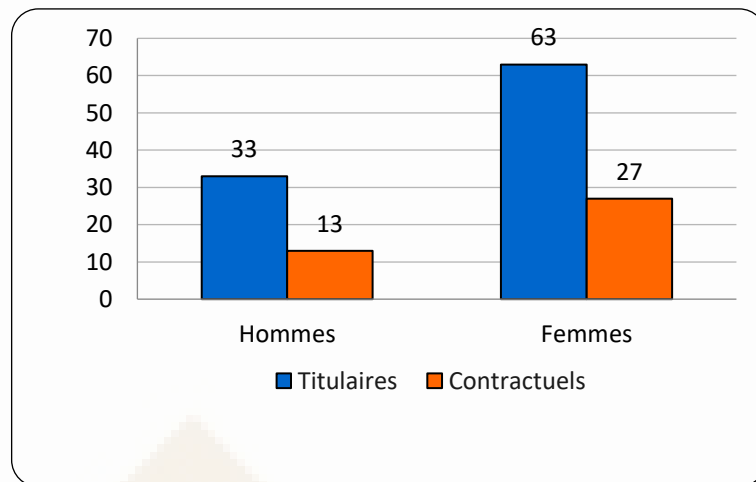
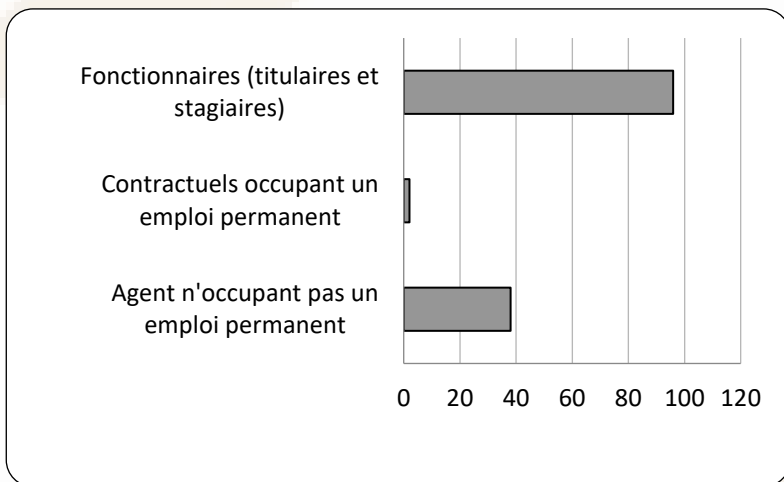




Le personnel communal

Agents en position d'activité	
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	96
Contractuels occupant un emploi permanent	2
Agent n'occupant pas un emploi permanent	38
Total	136

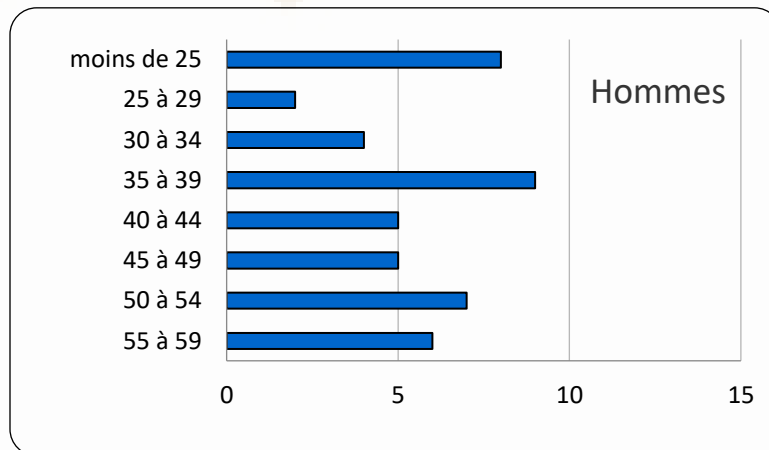
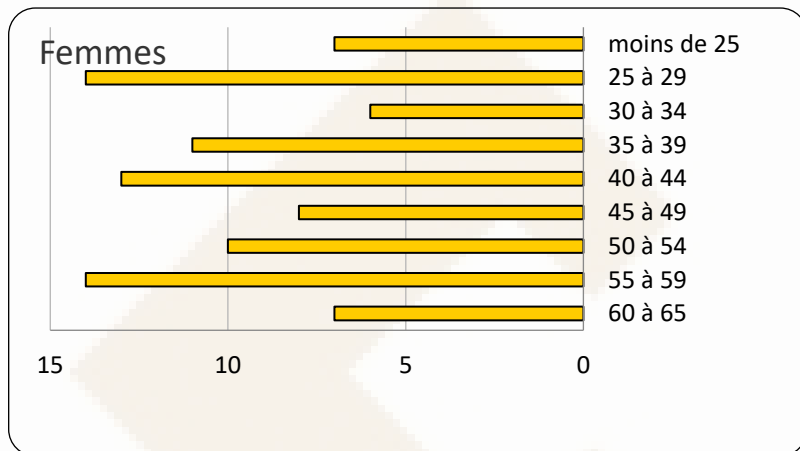
La répartition Femmes/Hommes Effectifs selon le sexe et le statut en 2023			
	Titulaires	Contractuels	
Hommes	33	13	46
Femmes	63	27	90
Totaux	96	40	136



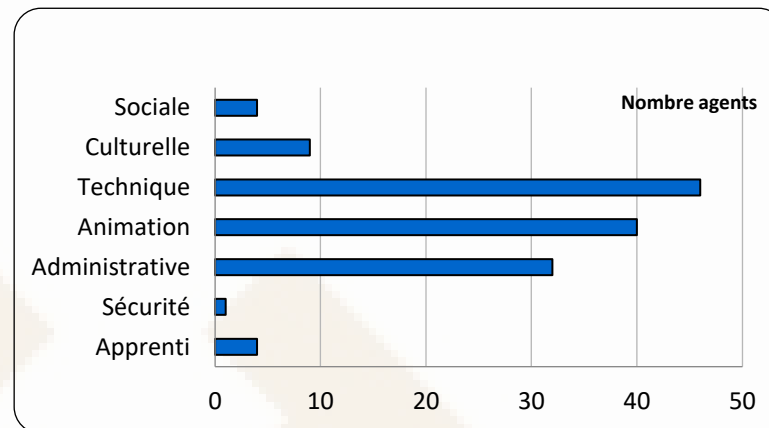


Le personnel communal

Répartition des agents par âge :



Répartition des agents par filière	
	Nombre agents
Sociale	4
Culturelle	9
Technique	46
Animation	40
Administrative	32
Sécurité	1
Apprenti	4
Total	136





Le personnel communal

- Les agents à temps complet travaillent 1 607 heures par an.
- Chaque agent fait l'objet d'un suivi rigoureux des heures effectives de travail par la mise en place d'un tableau de suivi individuel.

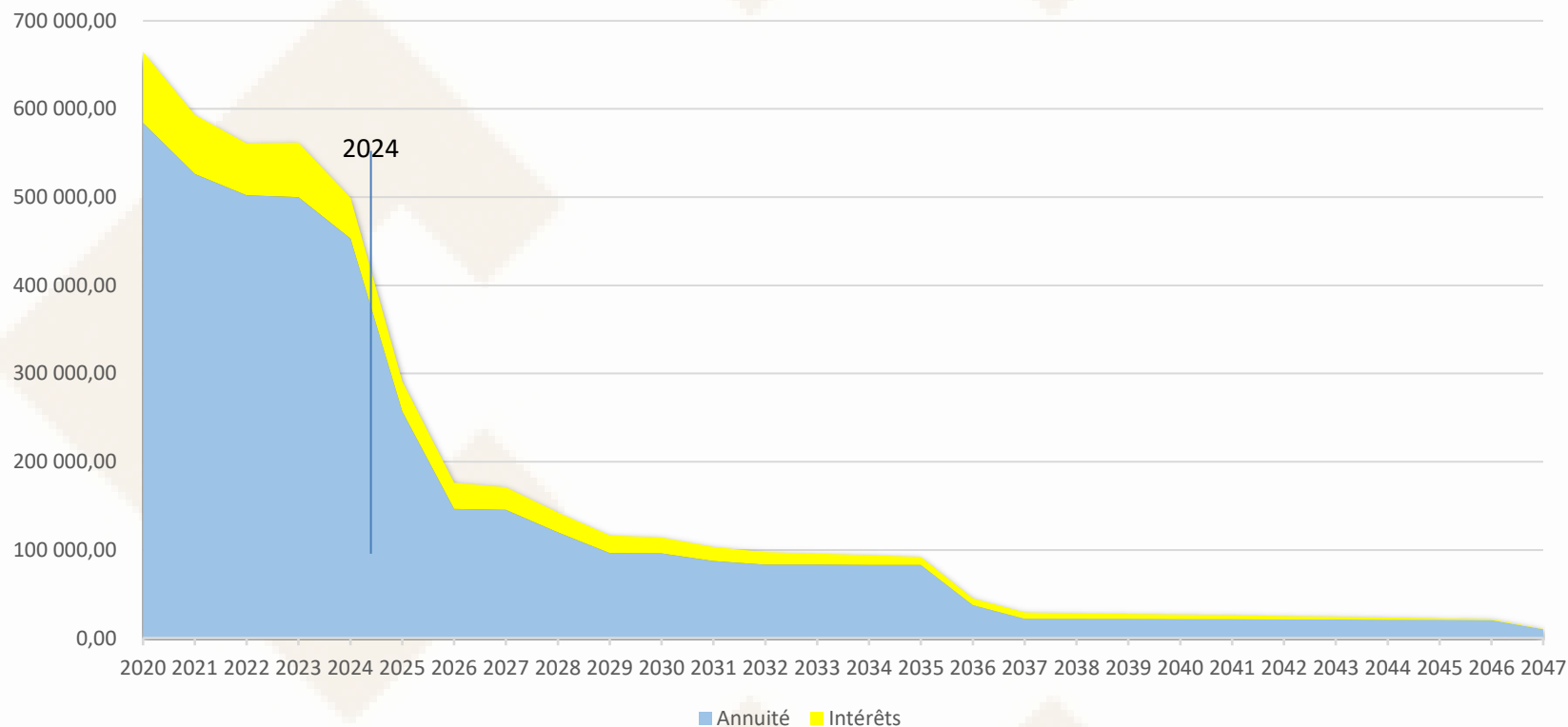
Rémunération	Montant brut
Traitements indiciaires	2 633 922,68 €
Nouvelle bonification indiciaire (N.B.I)	14 879,78 €
Régime indemnitaire	448 275,47 €
Prime annuelle	52 533,89 €
Heures supplémentaires	46 394,61 €
Heures complémentaires	60 741,17 €
Avantages en nature	6 769,60 €
Charges patronales	1 331 354,39 €
TOTAL	4 594 871,59 €





Annuité de la dette

☐ Dette ancienne (capital en bleu, intérêts en jaune)





Pacte financier : maintien de la solidarité du Pays de Châteaugiron Communauté envers les communes

- ❑ Dotation de Solidarité Communale (DSC) : comme pour 2023, compte tenu du contexte financier lié notamment à la crise énergétique, le montant de la DSC pour 2024 sera de 2 000 000 € répartie à 100% en fonctionnement, soit 755 635 € pour la commune.
- ❑ Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : prise en charge totale par le PCC sous réserve de maintien des recettes, (part prise en charge pour la commune nous devrions payer 139 436 €)
- ❑ Subventions d'équipement aux communes :
 - Majoration de 10% pour un projet par commune inscrit dans une logique de transition énergétique,
 - Fonds de concours libres de 600 000 €,
 - Une enveloppe dédiée à la mobilité.
- ❑ Aides sur le réseau des médiathèques :
 - Financement à hauteur de 50% des charges de personnel d'un poste de médiathécaire, environ 115 000 € sur l'ensemble du territoire,
 - Fonds acquisitions médiathèques : remboursement à hauteur de 0,50 € par habitant.
- ❑ Passeport, carte nationale d'identité aide à l'emploi :Le PCC participe aux financements de 50% du temps de travail d'un agent par commune.
- ❑ Mutualisation : informatique, droit des sols, groupement de commandes (vérifications périodiques, contrats d'assurance, prestations de travaux de voirie, réseaux divers et de fourniture de signalisations verticales ...), formation des élus et des agents, logiciels (portail réseau des médiathèques, système d'information géographique).





4- les orientations budgétaires 2024 des budgets annexes





Châteaugiron dispose de plusieurs budgets annexes.

❑ le budget le plus important est le **budget d'assainissement**

Ses charges de fonctionnement sont similaires à celles des années précédentes (102 000€ de charges à caractères générales et 120 000€ de personnel, moins de 3 000€ d'intérêts de la dette). La commune investit 500 000 € pour 2024 et environ 200 000 € chaque année avant le transfert au PCC.

❑ 2 budgets portent sur les **commerces de Saint-Aubin-du-Pavail**

- Le budget « boulangerie » en attente d'un nouveau locataire pour redynamiser le commerce,
- L'« auberge » dont le loyer annuel atteint 10 800€ et finance notamment les annuités d'emprunt pour 4 000€.

❑ Les 5 autres budgets sont des budgets de lotissement, en 2023 les mouvements ont été les suivants :

- ✓ ZAC de l'Yaigne : 199 000€ de charges d'aménagement et en recettes 353 000€ de ventes de terrains,
- ✓ Stade : 138 000€ de charges d'études, aménagement, pas de recettes
- ✓ Courtil d'Ahier 2 : 1 000 € d'études,
- ✓ Bois de Lassy : ni recettes ni dépenses
- ✓ La Croix Chevrel : ni recettes ni dépenses





5- Les orientations budgétaires 2024 du budget principal





Orientations budgétaires 2024 : objectifs généraux

- ❖ Maitrise des dépenses de fonctionnement
- ❖ Poursuite du programme d'investissement visant à la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Enfance-jeunesse

- ❖ Poursuite des missions et services actuels
- ❖ Développement des actions en commun
- ❖ Maintien de l'accueil de loisirs associatif sur la commune déléguée de Ossé
- ❖ Maintien des dispositifs en faveur des jeunes: bourses à projets, CLAS,...
- ❖ Conseil municipal des jeunes de Châteaugiron
- ❖ Maintien des animations en faveur du jeune public





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Vie scolaire

- ◆ Stabilité du point élève pour les écoles publiques
- ◆ Financement des écoles privées sur le coût d'un élève des écoles publiques
- ◆ Stabilité du montant de la subvention pour les sorties scolaires:
 - 7,97€ par élève- école élémentaire
 - 2,20€ par élève- école maternelle
- ◆ Subvention à destination de la restauration scolaire des écoles privées
- ◆ Poursuite aide financière pour la gestion de la restauration des écoles privées
- ◆ Maintien de la contribution financière pour les activités périscolaires à l'école Sainte-Croix





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Commerce - Animation de la ville Tourisme et Qualité de Vie

- ❖ Dans un contexte toujours sensible, la collaboration avec les commerçants de la Commune nouvelle se poursuivra. L'aide financière s'établit sous forme d'une subvention de fonctionnement à l'association des commerçants d'un montant de 6.000 € et d'une subvention de projet de 1.200 €
- ❖ Maintien et développement des animations (animations estivales, fêtes de la musique, chasse aux œufs, Un dimanche de caractère...)





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Commerce - Animation de la ville Tourisme et Qualité de Vie

- ❖ Au niveau de l'animation de la ville un programme est prévu pour l'inauguration de la place des Gâtes et du Monument aux Morts
- ❖ Gestion financière et comptable des commerces communaux loués (salon de coiffure, restaurant, institut de beauté, auberge, boulangerie)
- ❖ Accompagnement des commerces en difficulté, travail en lien avec la CCI pour les commerces vacants.





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Transition écologique-Développement durable-Agriculture

- ◆ Développement des actions et la communication en faveur du développement durable
 - Programme de plantations d'arbres
 - Aménagement cyclables et liaisons douces
 - Qualité de l'eau à l'étang de Châteaugiron
 - Réduction des déchets
 - Démarches citoyennes –jardinons citoyen, journée citoyenne
- ◆ Visite de contrôle 4 fleurs
- ◆ Soutien aux associations





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Culture, Patrimoine et Tourisme

- ❖ Programmation jeune public : festival E'Môm'Tions et Môm'spectacles
- ❖ Salon des Métiers d'Art de Châteaugiron
- ❖ Organisation de manifestations culturelles
- ❖ Maintien du fonctionnement des médiathèques et de la ludothèque avec des budgets acquisitions comparables en fonction du nombre d'habitants
- ❖ Centre d'art contemporain « Les 3 CHA » : expositions, évènements culturels et actions de médiation culturelles
- ❖ Soutien aux associations





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Solidarité

- ❖ Soutien aux dispositifs pour nos différents publics accueillis au CCAS à savoir : les seniors, les foyers en difficultés, les jeunes et les femmes victimes de violences
- ❖ Un soutien à certaines associations humanitaires d'envergure nationale et/ou locales
- ❖ L'entretien du parc locatif appartenant au CCAS





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Urbanisme et Travaux

- ❖ ZAC du Grand Launay - Poursuite des travaux de reméandrage du ruisseau du Saint-Médard et viabilisation de la tranche n°1,
- ❖ Secteur Sainte-Croix - choix d'un outil d'aménagement,
- ❖ Activité et commerce – Poursuite des projets
- ❖ Poursuite du travail sur le Zéro Artificialisation Nette des sols,
- ❖ Poursuite et/ou achèvement des opérations de renouvellement urbain et de lotissements,
- ❖ Diversification de l'offre de logements,
- ❖ Mise en place de la dématérialisation des actes d'urbanisme,
- ❖ Evolution du document de planification





Orientations budgétaires 2024

Budget principal

Sport

- ❖ Soutien aux associations sportives via l'attribution de subvention de fonctionnement : 35€ par jeunes de moins de 18 ans plus 0,50€ par adhérents pour les unions sportives
- ❖ En plus des subventions, l'action sportive est aussi soutenue par l'entretien et la rénovation des locaux existants
- ❖ Dans le cadre du Label Terre de jeux 2024, un plan d'action et d'animation sera mis en place pour favoriser le Sport pour tous





Programme pluriannuel des investissements : Dépenses

	TOTAL	2024	2025	2026
URBANISATION FONCIER				
ZAC du Grand Launay	665 000 €	115 000 €	550 000 €	
Aménagement parking centre-ville - Laiterie-A. Leprestre	665 226 €	665 226 €		
AMENAGEMENT URBAIN ET RESEAUX				
Programme réfection de la voirie	900 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
Aménagement équipements lycée (parking, gare routière, équipements sportifs, lia	505 000 €	405 000 €	100 000 €	- €
DEVELOPPEMENT DURABLE				
Réaménagement base de loisirs Rochaude et Vidange de l'étang	140 500 €	140 500 €		
Programme plan mobilité	288 000 €	148 000 €	70 000 €	70 000 €
Décret Tertiaire	750 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
VIE SCOLAIRE- ENFANCE ET JEUNESSE				
Extension réfectoire école le Centaure	780 000 €	780 000 €	- €	- €
Requalification du restaurant scolaire	200 000 €	- €	- €	200 000 €
Construction d'une cuisine centrale	2 976 000 €	764 000 €	2 006 000 €	206 000 €
Construction d'un self - La Pince Guerrière	2 862 000 €	872 000 €	1 790 000 €	200 000 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS				
Travaux de réfection terrain de foot	703 900 €	643 900 €	30 000 €	30 000 €
Construction d'une salle de gym (SAP)	982 000 €	82 000 €	600 000 €	300 000 €
Réfection salle de sports Ossé	520 000 €	20 000 €		500 000 €
Réfection salle du Séminaire	50 000 €	50 000 €	- €	- €
CULTURE/PATRIMOINE/TOURISME				
Travaux entretien des églises	95 000 €	95 000 €	- €	- €
Travaux au château (chaufferie et réfection façade et fenêtres)	923 340 €	411 740 €	300 000 €	211 600 €
TRAVAUX SUR DIVERS BATIMENTS				
Construction d'un centre technique municipal	1 950 000 €	75 000 €	500 000 €	1 375 000 €
TOTAL PPI				
Dépenses d'investissement (hors dette)	15 955 966 €	5 817 366 €	6 496 000 €	3 642 600 €





Programme pluriannuel des investissements : Recettes

	TOTAL	2024	2025	2026
URBANISATION FONCIER				
ZAC du Grand Launay	392 000 €	- €	392 000 €	
AMENAGEMENT URBAIN ET RESEAUX				
DEVELOPPEMENT DURABLE				
Programme plan vélo	65 000 €	37 000 €	14 000 €	14 000 €
Décret Tertiaire	187 500 €	62 500 €	62 500 €	62 500 €
VIE SCOLAIRE- ENFANCE ET JEUNESSE				
Extension réfectoire école le Centaure	260 000 €	260 000 €	- €	- €
Requalification du restaurant scolaire	80 000 €	- €	- €	80 000 €
Construction d'une cuisine centrale	496 000 €	127 333 €	334 333 €	34 333 €
Construction d'un self - La Pince Guerrière	950 800 €	224 533 €	483 133 €	218 133 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS				
Travaux de réfection terrain de foot	104 167 €	94 167 €	5 000 €	5 000 €
Construction d'une salle de gym (SAP)	327 333 €	27 333 €	200 000 €	100 000 €
Réfection salle de sports Ossé	520 000 €	20 000 €		500 000 €
Réfection salle du Séminaire	16 667 €	16 667 €	- €	- €
CULTURE/PATRIMOINE/TOURISME				
Travaux entretien des églises	31 667 €	31 667 €	- €	- €
Travaux au château (chaufferie et réfection façade et fenêtres)	269 817 €	184 550 €	50 000 €	35 267 €
TRAVAUX SUR DIVERS BATIMENTS				
Construction d'un centre technique municipal	325 000 €	12 500 €	83 333 €	229 167 €
TOTAL PPI				
Recettes d'investissement (hors emprunt et FCTVA)	3 679 283 €	1 084 917 €	1 624 300 €	945 067 €





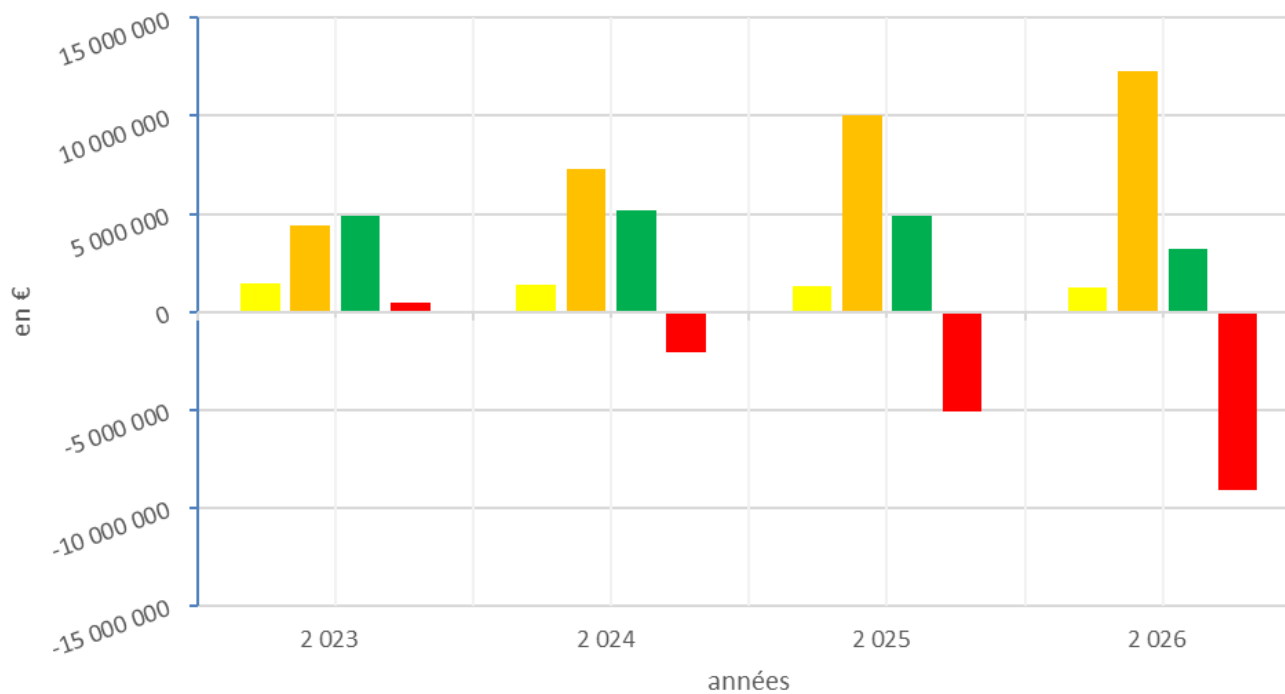
Résultats prospectives 2024 - 2026

	2023	2024	2025	2026
Recettes de gestion	10 367 383	10 574 731	10 786 225	11 001 950
Impôts et taxes	5 822 948	5 968 522	6 117 735	6 270 678
		2,5%	2,5%	2,5%
Dépenses de gestion	8 915 600	9 183 068	9 458 560	9 742 317
Dépenses de personnel	4 712 120	4 853 483	4 999 088	5 149 060
		3,0%	3,0%	3,0%
Épargne de gestion (y.c. travaux en régie)	1 451 783	1 391 663	1 327 665	1 259 633
Résultat de fonctionnement reporté n-1	1 382 347	522 427	0	0
Résultat de clôture fonctionnement	2 834 130	1 914 090	1 327 665	1 259 633
Dépenses d'investissement	4 407 929	7 269 565	10 024 308	12 268 747
Recettes d'investissement (hors R16)	4 867 290	5 193 456	4 926 470	3 182 868
Résultat d'investissement	459 361	- 2 076 109	- 5 097 839	- 9 085 879





Prospective 2023-2026



■ Épargne de gestion (y.c. travaux en régie) ■ Dépenses d'investissement
■ Recettes d'investissement (hors R16) ■ Résultat d'investissement





Renforcer le niveau de CAF

Plusieurs leviers à actionner pour garder des finances saines et renforcer notre CAF (Capacité autofinancement) :

- ◆ Emprunt
- ◆ La fiscalité
- ◆ Le versement d'excédent de budget annexe
- ◆ Les subventions d'investissement

